Image not found or type unknown

Arret de travail et suppression des congés annuels

Par **Panama31**, le **22/06/2011** à **16:35**

Je suis militaire, et en arrêt de travail depuis maintenant 15 jours. Cet arrêt sera encore prolongé dans l'attente d'examen plus poussés (IRM).
Mon employeur (armée) vient de m'annoncer que mes congés annuels (mois de juillet) m'ont été supprimés.

Quelles sont les règles à ce sujet ? Est il dans son bon droit ?
Cela est il toujours valable si mon arrêt maladie prend fin le jour de ma date de congé ?

Merci d'avance

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés